



## COMMENT FERMER LES COMPTES DES MÉDIAS SOCIAUX APRÈS LA MORT D'UN ÊTRE CHER

Les médias sociaux étant une forme de communication tellement importante, souvent les gens ne veulent pas voir les rappels ou les notifications de personnes qui ne sont plus avec nous. Voici les moyens de fermer les médias sociaux les plus courants si vous n'avez pas leurs noms d'utilisateur et leurs mots de passe.

### Facebook



Facebook gardera le compte d'une personne actif jusqu'à ce qu'il en soit informé autrement. Vous avez le choix entre trois options : désactivation, suppression et mémorisation.

Vous aurez besoin :

- d'un certificat de naissance;
- d'un certificat de décès ou d'un lien vers la nécrologie ou un article de presse concernant le décès;
- d'une preuve du pouvoir d'agir en leur nom.

Si vous choisissez de transférer le compte sur une page commémorative, les autres amis et membres de la famille pourront retourner voir les photos et les mises à jour du défunt. Les comptes commémoratifs qui n'ont pas de contact successoral ne peuvent pas être modifiés.

Si vous choisissez de transférer le compte sur une page commémorative, les autres amis et membres de la famille pourront retourner voir les photos et les mises à jour du défunt. Les comptes commémoratifs qui n'ont pas de contact successoral ne peuvent pas être modifiés.

Pour plus d'informations sur le signalement d'un décès ou sur la gestion du compte d'une personne décédée, veuillez visiter le lien suivant :

[https://www.facebook.com/help/275013292838654/?helpref=hc\\_fnav](https://www.facebook.com/help/275013292838654/?helpref=hc_fnav)



## Twitter

Twitter désactivera un compte après 6 mois d'inactivité. Cependant, si vous craignez que quelqu'un pirate le compte ou si vous souhaitez simplement fermer le compte, voici ce dont vous aurez besoin.

À propos du défunt :

- Le nom d'utilisateur (@jean\_tremblay)
- Une copie du certificat de décès
- Un lien vers une nécrologie en ligne ou une copie de l'avis de décès dans un journal local (facultatif)
- Une copie de votre permis de conduire
- Votre adresse de courriel
- Votre lien avec l'utilisateur ou sa succession

Pour remplir le formulaire en ligne, veuillez visiter le lien suivant :

<https://help.twitter.com/forms/privacy>

## Instagram

Avec Instagram, si quelqu'un décède, n'importe qui peut le signaler et transformer le compte du défunt en une page commémorative. Le compte sera conservé tel quel. Tout ce dont vous avez besoin pour ce faire est un lien vers une nécrologie ou un article de presse.



Si vous souhaitez que le compte soit retiré, les membres vérifiés de la famille peuvent envoyer les informations suivantes :

- Le certificat de naissance et le certificat de décès du défunt
- Une preuve de l'autorité en vertu de la loi locale que vous êtes de la famille ou que vous représentez la succession.

Consultez le centre d'aide Instagram ou visitez le lien suivant :

<https://help.instagram.com/contact/452224988254813>



## LinkedIn

Si vous tombez sur le profil LinkedIn de personnes décédées, vous pouvez le retirer même si vous n'êtes pas de la famille.

Voici ce que vous devrez envoyer :

- Le nom et l'adresse de courriel des membres
- L'URL de leur profil
- La date de leur décès
- Un lien vers leur nécrologie
- L'entreprise dans laquelle ils travaillaient dernièrement

Pour remplir le formulaire en ligne, veuillez visiter le lien suivant :

<https://www.linkedin.com/help/linkedin/ask/TS-RDMLP?lang=fr>